

AAFDISCOURS

Madame la conseillère auprès du Président de la République

Monsieur le Directeur de cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt

Messieurs les présidents et secrétaires perpétuels des académies présentes à cette réunion solennelle

Messieurs les Secrétaire perpétuel et trésorier perpétuel de notre compagnie

Chers confrères, chères consœurs

Mesdames, messieurs

AGRICULTURE, ALIMENTATION, ENVIRONNEMENT 2012, ANNEE CHARNIERE ?

L'agriculture, l'alimentation et l'environnement, depuis notre séance solennelle d'octobre 2011, ont été marqués par une actualité riche, foisonnante et porteuse d'avenir. Une nouvelle « loi d'avenir pour l'agriculture » a été annoncée par le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, à la suite de l'élection présidentielle qui a porté Monsieur François Hollande à la tête de l'Etat. Mise en place de deux ministres, Messieurs Stéphane Le Foll et Guillaume Garot, avec un changement d'intitulé de notre ministère de tutelle désormais en charge de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. C'était une des demandes du Président de la FNSEA, Xavier Beulin, réélu à la tête de la centrale paysanne. La nouvelle Loi sera basée sur la création de « groupements d'intérêt économiques et environnementaux » afin de permettre des « changements de modèles de productions ». Autrement dit de développer la « social écologie » ainsi que le revendique le ministre de l'Economie, Monsieur Pierre Moscovici avec cette formule « du rose avec du vert dedans ». Mais notre ministre de l'Agriculture et Président d'honneur de l'Académie ne veut pas pour autant abandonner les objectifs de compétitivité et affiche sa volonté de définir un nouveau modèle de développement en passant notamment du « libre échange au juste échange ». Il a chargé parallèlement deux de nos

membres, Marion Guillou et Bertrand Hervieu, en y associant l'INRA et le CGAAER, d'inventer et de lui proposer « un cadre agronomique nouveau », de nouveaux modèles agricoles et préfigurer ce que pourraient être des dynamiques collectives ou mutualisées territoriales. Cette question a été abordée lors des « 18 èmes controverses de Marciac » dans le Gers, début Août sous le titre : « l'agriculture a-t-elle le droit d'être moderne ? ».

Le modèle agro-industriel « techno scientifique » des années 50, tout comme la référence à l'exploitation familiale à deux UTH ne sont plus d'actualité. Ils ont été confrontés à une série de crises, capitalistiques, sanitaires, économiques voire environnementales qui ont entraîné de nombreuses remises en question. Nous vivons une période où on ne sait plus quel sens donner à l'agriculture, quelle est sa mission. Cela positionne les agriculteurs dans une situation d'incertitude maximale. Malgré tout, ces derniers conservent une bonne image auprès de l'opinion, comme l'illustre un sondage IFOP publié par Ouest France lors du dernier salon de l'Agriculture ; 74 % leur font confiance pour la qualité de l'alimentation ; 64 % pensent qu'ils sont respectueux de la santé des français et 61 % se déclarent prêts à payer plus cher pour assurer un revenu correct aux agriculteurs. Mais selon un autre sondage CSA pour France Nature Environnement 56 % des français souhaitent un nouveau modèle agricole.

Dans cette période que l'on peut qualifier de « transition », et que nous vivons actuellement, jamais nous n'avons connu autant d'avancées scientifiques et pourtant aussi peu de messages sur la connaissance a déclaré le géochimiste Daniel Nahon, ancien président du CIRAD, devant l'association Terre Ethique. Cela montre que le savoir est contesté et qu'aujourd'hui un grand projet de société, voire de civilisation manque cruellement. On se focalise sur la crise financière et

ses conséquences alors que notre avenir dépend de la manière dont nous serons capables, en particulier, de gérer deux ressources fondamentales : le sol et l'eau. En cela, les académies comme la notre ont le devoir, mais aussi l'obligation, de participer au débat public. Au travers d'une revue de l'actualité de ces derniers mois, je vous propose d'aborder quatre axes de réflexion qui démontrent que l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement sont indissociables de la notion de développement...et que nous vivons très certainement une période charnière de l'évolution de nos sociétés et de notre agriculture.

UN SECTEUR AGRICOLE QUI POURSUIT SA MUTATION

A lire les statistiques au fil des mois, la restructuration du secteur agricole se poursuit à grandes enjambées. 491 000 exploitations selon la FNSEA contre 660 000 en 2 000. Baisse de la main d'œuvre agricole de 25 % en dix ans. 107 000 exploitations en circuits courts selon le ministère de l'Agriculture. 70 % des pluriactifs sont recensés dans les secteurs de la grande culture, de l'élevage bovin et de la viticulture pour la MSA. Un revenu agricole en baisse de 3,6 % face à une hausse de 6,7 % dans l'Union européenne. Mais deux points restent positifs : le taux de renouvellement des générations s'améliore même si un cédant sur deux est sans successeur et que plus du tiers des installations de moins de 40 ans se fait hors cadre familial. A noter également une amélioration et un excédent du commerce extérieur agroalimentaire de la France même si elle a perdu sa première place d'exportateur européen.

L'autre fait marquant de ces derniers mois, sans doute lié à la crise économique et financière, est la montée des achats de terres cultivables dans le monde. Au point que le Directeur

général de la FAO s'est prononcé pour son encadrement. L'acquisition de foncier par les pays émergents est aussi le signe d'une perte d'influence des pays occidentaux. Ainsi les chinois achètent des vignobles en AOP dans notre pays. En France la FNSAFER note, d'une année sur l'autre, une hausse de 6 % du prix des terres avec 327 000 hectares échangés et une décote de 30 % entre les terres libres et en location. Dans le même temps le prix des forêts progressait de 10,8 %. Un autre phénomène nouveau est apparu depuis quelques temps : la création de sociétés et de fonds d'investissements qui se portent acquéreurs de terres agricoles pour aider les agriculteurs à s'agrandir, voire à préparer leur succession. Ce sujet est suivi de près par notre académie.

C'est, qu'à la différence du pessimisme général de la population, les agriculteurs affichent leur optimisme et investissent : 21 % d'immatriculations de tracteurs en plus sur l'année précédente, selon les chiffres de la profession. Les achats d'agroéquipements ont progressé de 5 % en Europe de l'ouest et encore plus à l'est. Selon une enquête Adequation pour le journal La France Agricole 61 % des agriculteurs ont confiance dans leur avenir, 69 % s'apprêtent à gérer leur entreprise avec moins d'aides mais 77 % dénoncent l'impact négatif d'un excès de réglementation sur la productivité de leurs exploitations.

Deux scénarii ont été publiés cette année pour l'horizon 2040. Le premier vient du ministère de la Défense Nationale et prédit une financiarisation croissante du secteur agricole ainsi qu'une concentration progressive des facteurs de production dans les zones et pays disposant d'avantages compétitifs comme le Brésil ou le Kazakhstan où 800 entreprises sociétaires de plus de 10 000 hectares concentrent déjà 75 % de la production de blé du pays. L'autre projection vient du ministère de l'Ecologie et classe les territoires en quatre

catégories, la première où les agglomérations font le pari de la mondialisation, la seconde où les citadins s'installent à la campagne avec des conflits d'usage sur la terre, la troisième pour qualifier des territoires singuliers avec du partenariat public privé, enfin la quatrième pour des territoires liés entre eux en fonctions de réseaux immatériels. Cette vision est à rapprocher de notre séance décentralisée « Ville campagne » à Toulouse où trois catégories de villes ont été évoquées : celles qui privilégient la proximité et leur approvisionnement alimentaire, les secondes ouvertes sur le monde et les marchés à l'export, enfin les troisièmes seraient entourées d'espaces naturels sans agriculteurs. C'est tout le débat sur le besoin de nature des habitants des villes devenus ultra majoritaires et leur sensibilisation aux problématiques agricoles et alimentaires en ce début de XXI ème siècle... et surtout la façon dont les futurs agriculteurs seront en mesure d'y répondre et d'y trouver leur place.

DES MARCHES ET DES FILIERES A MAITRISER

L'année a également été marquée par des phénomènes climatiques exceptionnels comme le gel et la sécheresse qui ont conduit à une révision à la baisse des récoltes de blé, de maïs et de soja dans le monde. La vague de froid a tout d'abord touché un large croissant allant de l'est de la France à la Pologne en passant par le nord de l'Allemagne, puis la sécheresse a touché le continent américain. Les stocks mondiaux sont revus à la baisse. Les prix des céréales et oléagineux flambent de nouveau. Cette volatilité des prix a été mise en relief par le rapport Cyclope. Le problème est sur la table du G 20 qui pourrait activer le système AMIS afin de tenter d'éviter à nouveau des émeutes de la faim. Ce sujet sera au programme du Sommet de l'alimentation dans deux semaines à Rome. Tout cela milite pour reconstituer des

stocks nationaux de produits agricoles de base comme le recommande la FAO. Cela conduit la profession et les pouvoirs publics à vouloir atténuer l'impact de la hausse de l'aliment sur les élevages spécialisés. Des élevages comme les poules pondeuses où on a assisté à une hausse du prix des œufs suite à la mise en place de nouvelles normes européennes de « bien-être » animale. Dans le même temps le marché du Bio a marqué le pas en relation avec la baisse du pouvoir d'achat mais la FNAB veut maintenir le cap de 20 % de la consommation alimentaire à l'horizon 2020. Il me faut signaler ici le travail remarquable de la commission en charge de cette question à l'académie et qui a débouché sur la publication d'un ouvrage de référence sur « cent questions sur l'agriculture biologique ». De plus en plus de voix s'élèvent aussi pour critiquer le développement des biocarburants ; bilan mitigé de la première génération pour l'INRA, impact sur le climat selon l'ADEME sur fond de polémique entre l'alimentaire et le non alimentaire et sans oublier la Cour des Comptes qui trouve la facture trop élevée pour le résultat. Les Etats-Unis marquent par ailleurs une pause dans le développement du bioéthanol suite à la limitation de son incorporation dans les carburants et du fait de la disparition des principaux soutiens publics notamment à l'exportation. En termes d'organisation économique la situation est également contrastée. Les interprofessions ont obtenu le feu vert du Conseil Constitutionnel pour la perception des cotisations volontaires obligatoires (CVO). Ce dernier considère, en effet, qu'il ne s'agit pas d'impôts mais de créances privées. En revanche les autorités de la concurrence ont pris dans le collimateur, pour entente, les producteurs d'endives ainsi que les meuniers français et allemands. Elles s'intéressent à des soupçons d'ententes entre les industriels laitiers. Mais parallèlement un décret sur les organisations de

producteurs du 20 avril 2012 publié au Journal Officiel concerne le lait. A l'initiative du précédent ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, il est testé comme un préalable à la future suppression des quotas. Il instaure un système de négociation de prix et de volumes compatibles avec le droit de la concurrence et pourrait, à l'avenir, être étendu à d'autres secteurs de production...avec pour objectif d'équilibrer les relations toujours tendues avec la grande distribution. D'où le souhait exprimé cette semaine par le ministre délégué à l'Agroalimentaire de revoir la Loi de Modernisation de l'Economie.

2012, année internationale de la coopération, a été marquée par de nombreuses fusions et réorganisations dans ce secteur et par le début de la mise en pratique de l'agriculture écologiquement intensive dans un groupe comme Terrena avec 815 producteurs. Mais ce changement de pratiques agronomiques ne fait pas l'unanimité. Les agriculteurs interpellent la recherche et les instituts techniques ainsi que l'enseignement agricole qui vont devoir se caler sur les nouvelles orientations politiques en matière de systèmes agricoles plus respectueux de l'environnement et de la biodiversité tout en restant productifs. Cela explique aussi le semi échec du plan « Ecophyto 2018 » avancé lors du « Grenelle de l'environnement ». La prise de risque serait parfois plus pénalisante que les gains espérés. A plusieurs reprises nous avons évoqué ces questions lors de nos séances du mercredi, cette année. D'autres facteurs de production méritent d'être pris en compte comme le coût du travail avec la TVA sociale où « emploi » mort née ou encore l'exploitation des gaz de schistes qui, selon les fabricants d'engrais, ferait baisser très fortement le prix des engrais azotés.

EUROPE : LA FIN D'UN CYCLE

Impossible de ne pas évoquer l'Europe dans ce tour de piste de l'actualité. L'union européenne se trouve aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis. La crise économique qui touche les pays méditerranéens et menace la France déstabilise la monnaie commune. Elle va peser sur le financement de la PAC. Le projet de réforme concocté par la Commission risque de buter sur le cadre financier de l'Union pour la période 2014/2020. La mise en place de la nouvelle PAC au 1^{er} janvier 2014 pourrait en être retardée. D'autant que les ministres de 15 pays membres plaident pour une réforme à la carte. La Cour des Comptes européenne critique le projet jugé trop complexe car il va entraîner 15 % supplémentaires de coûts de gestion....et il n'est pas assez axé sur des objectifs de résultats. Xavier Beulin, le président de la FNSEA partage cette analyse même s'il reconnaît que l'environnement et la biodiversité sont la meilleure manière de légitimer les aides PAC. La Commission de Bruxelles semble vouloir aller dans cette direction en matière de « bien-être » animale avec la détermination d'indicateurs de « bien-être ». Un sujet sur lequel travaille actuellement notre Académie comme celui sur de l'avenir de la PAC.

Faute d'un accord sur le projet de verdissement de la PAC et de plus grande flexibilité dans son application souhaitée par le Parlement européen, la machine européenne continue de tourner. 2012 marque la fin d'un conflit de 20 ans sur le bœuf aux hormones avec les Etats-Unis et le Canada. Le cap des 1 000 AOP et IGP a été franchi en 2012. La Direction santé du consommateur a proposé d'autoriser à nouveau les farines animales, d'abord en aquaculture puis pour les monogastriques. En revanche le blocage européen se poursuit sur les OGM malgré tous les efforts entrepris sous présidence danoise. La Commission a lancé un projet européen sur les

« nouveaux systèmes agricoles ». Dans une étude prospective elle prévoit à l'horizon 2020 des prix fermes et une production agricole en légère hausse. Dans un autre document les autorités européennes proposent de passer à la « bioéconomie » afin de concilier agriculture et environnement. Elle serait susceptible de créer 22 millions d'emplois dont 12 millions dans l'agriculture, générer 2 000 milliards de chiffre d'affaires dont les deux tiers pour l'agriculture et l'agroalimentaire. En 2025 chaque Euro dépensé dans la « bioéconomie » rapporterait ainsi 10 Euro de valeur ajoutée.

Ce challenge passe par une nouvelle révolution agricole où les projets collectifs à l'échelle territoriale seront déterminants mais aussi... avec un recours de plus en plus important à la recherche et à l'innovation.

LES PROMESSES DE LA RECHERCHE DEVELOPPEMENT

En mars dernier a été mis en place à Bonn en Allemagne l'IPBES, plate forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, à l'image du GIEC, sous la houlette de quatre Agences de l'ONU. Partout dans le monde les scientifiques travaillent en réseau et font avancer la connaissance. Séquençage du génome de la tomate par 300 chercheurs de 14 pays ; en France identification d'un mécanisme de symbiose avec le décryptage d'un rhizobium de luzerne permettant de fixer l'azote atmosphérique avec l'espoir de son application aux céréales ; aux Philippines création d'une variété de riz capable de se développer dans des sols très pauvres en phosphore ; création d'un blé dur non OGM tolérant aux sols salés en Australie ; gène de tournesol isolé en Argentine résistant à la sécheresse et introduit sur le soja ; en Grande Bretagne une variété de blé par transgénèse

qui repousse les pucerons et attire les coccinelles ; l'Inra et l'académie des Sciences de Chine ont démontré qu'une variété de coton BT a la propriété de favoriser les auxiliaires comme les coccinelles, araignées et chrysopes...sans oublier le riz doré initié par des chercheurs suisses, aujourd'hui commercialisé, contenant du bétacarotène et qui permet de lutter contre la cécité du nouveau né pour cause de carence en vitamine A pendant la grossesse. Toutes ces recherches avancées montrent que le génie génétique peut se combiner avec la protection intégrée des plantes et la santé humaine. De grands groupes chimiques misent aujourd'hui sur ces axes de recherche avec des solutions techniques pour 2018/2020. Ce serait une forme de réponse, après les condamnations cette année par les tribunaux, pour les intoxications d'agriculteurs suite à l'utilisation de pesticides.

Mais les chercheurs sont parfois confrontés à des évènements inattendus comme l'apparition d'une nouvelle variété de rouille jaune sur les blés « Solstice Oakley » ou encore d'un nouveau virus dit de « Schmallerberg » qui concerne les ruminants et qui se répand en Europe. La polémique se poursuit aussi sur les abeilles avec la mise en cause des « chloronicotiniles et phénylpyrazoles » par des études en France et en Grande Bretagne dans l'attente d'un avis de l'EFSA à la fin de l'année ainsi que par la publication d'une étude américaine relançant la théorie d'un virus très contagieux associé au varroa. Le débat sur l'interdiction de mise en culture de maïs OGM et du traitement de semences de colza au « Cruiser » a mis en relief l'application du fameux principe de précaution. Sur ces questions 66 % des français interrogés reconnaissent avoir des connaissances limitées sur les OGM et estiment que la communauté scientifique ne s'exprime pas assez sur ce sujet. Mais les chercheurs ne sont pas forcément rassurés au vu des dysfonctionnements du Haut

Comité des Biotechnologies (HCB). De son côté l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologique (OPECST) critique le millefeuille institutionnel, l'interprétation abusive du principe de précaution et propose de remettre l'innovation au cœur de notre culture.

Attention aussi à ne pas prendre trop de retard sur les autres pays dans le monde et perdre de notre compétitivité alors que la France a été un des premiers pays à miser sur les biotechnologies. Heureusement nous investissons dans d'autres domaines porteurs d'avenir, associant public et privé, comme les biomatériaux, les protéines végétales ou encore les algues pour des biocarburants de deuxième génération. C'est ainsi que notre académie met la dernière main à un travail de prospective sur « les potentiels de la science pour l'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement ».

Au terme de ce tour d'horizon, je vous ai livré une sélection de ces informations collectées au fil des jours. Je les laisse à votre libre interprétation, à votre imagination et à vos futurs engagements. Entre la volonté de chacun de se ménager des espaces de liberté et le besoin collectif d'un minimum de gouvernance, les agriculteurs ont pris conscience qu'il se prépare une nouvelle révolution agricole, comme il y a cinquante ans. Nous sommes, sur bien des sujets, au pied du mur. Il y a, en particulier, une urgence, celle de défendre la science par essence inachevée, sa place dans la société, dans les médias afin de lui redonner une image positive, reconnue et valorisante. C'est par elle et avec elle que nous trouverons des solutions aux interrogations des corps sociaux. Les sociétés savantes que sont les Académies, en référence aux temps des « Lumières », peuvent et doivent en cela, jouer un rôle déterminant. A l'Académie d'Agriculture nous allons

nous y employer dans les mois à venir pour proposer un projet qui ait du « sens pour » l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement.

JEAN-FRANCOIS COLOMER